

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Etablissements publics communaux et de coopération intercommunale -
CC Pays des Sources (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24600085500055

POSTE COMPTABLE : SGC de Compiègne

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : CCPS - BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	25

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 60350	CC Pays des Sources CCPS - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 187 739,00	7 856 258,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 7 331 481,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		15 187 739,00	15 187 739,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	11 558 702,46	9 132 527,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	136 972,54	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 563 148,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 695 675,00	11 695 675,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	26 883 414,00	26 883 414,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 486 624,00	0,00	3 696 505,00	3 696 505,00	3 696 505,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 359 400,00	0,00	1 407 630,00	1 407 630,00	1 407 630,00
014	Atténuations de produits	150 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 625 635,00	0,00	1 771 265,00	1 771 265,00	1 771 265,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 621 659,00	0,00	7 075 400,00	7 075 400,00	7 075 400,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	26 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	5 040,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 952 699,00	0,00	7 448 400,00	7 448 400,00	7 448 400,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	6 209 080,00		7 373 896,00	7 373 896,00	7 373 896,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	352 531,00		365 443,00	365 443,00	365 443,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 561 611,00		7 739 339,00	7 739 339,00	7 739 339,00
TOTAL		13 514 310,00	0,00	15 187 739,00	15 187 739,00	15 187 739,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 187 739,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	85 972,00	0,00	77 420,00	77 420,00	77 420,00
73	Impôts et taxes	5 004 913,00	0,00	5 081 817,00	5 081 817,00	5 081 817,00
74	Dotations et participations	1 946 356,00	0,00	2 112 064,00	2 112 064,00	2 112 064,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	576 341,00	576 341,00	576 341,00
Total des recettes de gestion courante		7 037 241,00	0,00	7 847 642,00	7 847 642,00	7 847 642,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 037 241,00	0,00	7 847 642,00	7 847 642,00	7 847 642,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	18 808,00		8 616,00	8 616,00	8 616,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		18 808,00		8 616,00	8 616,00	8 616,00
TOTAL		7 056 049,00	0,00	7 856 258,00	7 856 258,00	7 856 258,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	7 331 481,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 187 739,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 730 723,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

CC Pays des Sources - CCPS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	41 860,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées	780 000,00	83 670,46	356 329,54	356 329,54	440 000,00
21	Immobilisations corporelles	282 355,00	35 040,00	290 310,00	290 310,00	325 350,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 023 380,00	18 262,08	1 050 117,92	1 050 117,92	1 068 380,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 127 595,00	136 972,54	1 736 757,46	1 736 757,46	1 873 730,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 718 445,00	0,00	9 710 429,00	9 710 429,00	9 710 429,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses financières	8 821 345,00	0,00	9 813 329,00	9 813 329,00	9 813 329,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 948 940,00	136 972,54	11 550 086,46	11 550 086,46	11 687 059,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 808,00		8 616,00	8 616,00	8 616,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	18 808,00		8 616,00	8 616,00	8 616,00
	TOTAL	10 967 748,00	136 972,54	11 558 702,46	11 558 702,46	11 695 675,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 695 675,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	587 280,00	0,00	728 920,00	728 920,00	728 920,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	587 280,00	0,00	728 920,00	728 920,00	728 920,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	44 750,00	0,00	194 445,00	194 445,00	194 445,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 194 018,00	0,00	469 823,00	469 823,00	469 823,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 238 768,00	0,00	664 268,00	664 268,00	664 268,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 826 048,00	0,00	1 393 188,00	1 393 188,00	1 393 188,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	6 209 080,00		7 373 896,00	7 373 896,00	7 373 896,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	352 531,00		365 443,00	365 443,00	365 443,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 561 611,00		7 739 339,00	7 739 339,00	7 739 339,00
	TOTAL	8 387 659,00	0,00	9 132 527,00	9 132 527,00	9 132 527,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					2 563 148,00
--	--	--	--	--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					11 695 675,00
---	--	--	--	--	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)		7 730 723,00
--	--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 696 505,00		3 696 505,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 407 630,00		1 407 630,00
014	Atténuations de produits	200 000,00		200 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 771 265,00		1 771 265,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	73 000,00	0,00	73 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	365 443,00	365 443,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	300 000,00		300 000,00
023	Virement à la section d'investissement		7 373 896,00	7 373 896,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 448 400,00	7 739 339,00	15 187 739,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 187 739,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 616,00	8 616,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 900,00	0,00	2 900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	40 000,00	0,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées	440 000,00	0,00	440 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	325 350,00	0,00	325 350,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 068 380,00	0,00	1 068 380,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 710 429,00	0,00	9 710 429,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
Dépenses d'investissement – Total		11 687 059,00	8 616,00	11 695 675,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 695 675,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	77 420,00		77 420,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 081 817,00		5 081 817,00
74	Dotations et participations	2 112 064,00		2 112 064,00
75	Autres produits de gestion courante	576 341,00	0,00	576 341,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	8 616,00	8 616,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 847 642,00	8 616,00	7 856 258,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	7 331 481,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 187 739,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	194 445,00	0,00	194 445,00
13	Subventions d'investissement	728 920,00	0,00	728 920,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	469 823,00	0,00	469 823,00
28	Amortissement des immobilisations		365 443,00	365 443,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		7 373 896,00	7 373 896,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 393 188,00	7 739 339,00	9 132 527,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 563 148,00
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 695 675,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 486 624,00	3 696 505,00	3 696 505,00
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	97 600,00	94 500,00	94 500,00
60611	Eau et assainissement	11 900,00	7 700,00	7 700,00
60612	Energie - Electricité	66 300,00	75 400,00	75 400,00
60621	Combustibles	900,00	600,00	600,00
60622	Carburants	12 250,00	16 500,00	16 500,00
60623	Alimentation	1 800,00	3 200,00	3 200,00
60624	Produits de traitement	2 750,00	2 200,00	2 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	350,00	450,00	450,00
60631	Fournitures d'entretien	32 550,00	28 000,00	28 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	42 345,00	40 300,00	40 300,00
60633	Fournitures de voirie	1 900,00	700,00	700,00
60636	Vêtements de travail	4 300,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	8 550,00	9 500,00	9 500,00
6068	Autres matières et fournitures	27 150,00	2 700,00	2 700,00
611	Contrats de prestations de services	1 271 860,00	1 287 260,00	1 287 260,00
6122	Crédit-bail mobilier	2 600,00	2 600,00	2 600,00
6135	Locations mobilières	18 100,00	12 700,00	12 700,00
61521	Entretien terrains	153 395,00	262 035,00	262 035,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	14 000,00	53 900,00	53 900,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	674 500,00	787 000,00	787 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 500,00	14 500,00	14 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	35 500,00	11 000,00	11 000,00
6156	Maintenance	30 150,00	32 600,00	32 600,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	2 900,00	3 000,00	3 000,00
6168	Autres primes d'assurance	9 170,00	9 170,00	9 170,00
617	Etudes et recherches	608 300,00	580 700,00	580 700,00
6182	Documentation générale et technique	4 850,00	6 470,00	6 470,00
6184	Versements à des organismes de formation	17 800,00	22 200,00	22 200,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	470,00	570,00	570,00
6226	Honoraires	21 934,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	4 500,00	4 500,00
6228	Divers	1 200,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	11 100,00	9 450,00	9 450,00
6232	Fêtes et cérémonies	132 710,00	129 915,00	129 915,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	29 500,00	37 700,00	37 700,00
6238	Divers	34 450,00	36 100,00	36 100,00
6247	Transports collectifs	2 800,00	1 500,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	10 400,00	10 950,00	10 950,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	2 440,00	2 985,00	2 985,00
6261	Frais d'affranchissement	13 000,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 750,00	9 800,00	9 800,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 050,00	4 350,00	4 350,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6284	Redevances pour services rendus	300,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	11 200,00	7 200,00	7 200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 000,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 359 400,00	1 407 630,00	1 407 630,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 950,00	4 100,00	4 100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 850,00	15 560,00	15 560,00
64111	Rémunération principale titulaires	658 000,00	701 200,00	701 200,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	25 320,00	24 720,00	24 720,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflat ^o	1 700,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	177 210,00	186 360,00	186 360,00
64131	Rémunérations non tit.	75 500,00	65 960,00	65 960,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat ^o	100,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	20 250,00	19 120,00	19 120,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	6 000,00	6 000,00
64171	Apprentis - rémunérations	15 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	133 750,00	137 300,00	137 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	220 670,00	234 130,00	234 130,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 950,00	3 480,00	3 480,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	650,00	650,00	650,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	3 050,00	3 050,00
014	Atténuations de produits	150 000,00	200 000,00	200 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	150 000,00	200 000,00	200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 625 635,00	1 771 265,00	1 771 265,00
6518	Autres	1 900,00	5 000,00	5 000,00
6531	Indemnités	106 500,00	110 000,00	110 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 700,00	5 900,00	5 900,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	33 330,00	34 450,00	34 450,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	400,00	300,00	300,00
65548	Autres contributions	677 120,00	716 560,00	716 560,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	10 000,00	10 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	38 200,00	70 500,00	70 500,00
65737	Autres établissements publics locaux	190 510,00	181 130,00	181 130,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	30 500,00	32 600,00	32 600,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	193 300,00	249 800,00	249 800,00
658822	Aides	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65888	Autres	344 175,00	351 025,00	351 025,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 621 659,00	7 075 400,00	7 075 400,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	26 000,00	73 000,00	73 000,00
6713	Secours et dots	23 000,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	3 000,00	73 000,00	73 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	5 040,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 040,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 952 699,00	7 448 400,00	7 448 400,00
023	Virement à la section d'investissement	6 209 080,00	7 373 896,00	7 373 896,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	352 531,00	365 443,00	365 443,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	352 531,00	365 443,00	365 443,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 561 611,00	7 739 339,00	7 739 339,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 561 611,00	7 739 339,00	7 739 339,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 514 310,00	15 187 739,00	15 187 739,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 187 739,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	85 972,00	77 420,00	77 420,00
7082	Commissions	15 000,00	31 000,00	31 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	67 972,00	43 420,00	43 420,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes	5 004 913,00	5 081 817,00	5 081 817,00
73111	Impôts directs locaux	2 745 549,00	2 953 231,00	2 953 231,00
73112	Cotisation sur la VAE	341 429,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	387 847,00	412 800,00	412 800,00
73216	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	11 190,00	11 190,00
73221	FNGIR	67 828,00	67 828,00	67 828,00
7382	Fraction de TVA	1 462 260,00	1 636 768,00	1 636 768,00
74	Dotations et participations	1 946 356,00	2 112 064,00	2 112 064,00
74124	Dotation d'intercommunalité	150 000,00	170 000,00	170 000,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	70 000,00	75 000,00	75 000,00
744	FCTVA	105 550,00	124 200,00	124 200,00
74718	Autres participations Etat	11 800,00	11 800,00	11 800,00
7473	Participat° Départements	17 450,00	20 700,00	20 700,00
74741	Participat° Communes du GFP	8 325,00	8 325,00	8 325,00
74758	Participat° Autres groupements	7 080,00	7 080,00	7 080,00
7478	Participat° Autres organismes	729 520,00	781 525,00	781 525,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	35 373,00	35 373,00	35 373,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	434 865,00	471 916,00	471 916,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	356 393,00	379 945,00	379 945,00
748371	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	6 200,00	6 200,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	576 341,00	576 341,00
7551	Excédent des BA administratifs	0,00	576 341,00	576 341,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 037 241,00	7 847 642,00	7 847 642,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 037 241,00	7 847 642,00	7 847 642,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	18 808,00	8 616,00	8 616,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	13 260,00	8 616,00	8 616,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	5 548,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		18 808,00	8 616,00	8 616,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 056 049,00	7 856 258,00	7 856 258,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	7 331 481,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 187 739,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	41 860,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	26 000,00	26 000,00	26 000,00
2051	Concessions, droits similaires	15 860,00	14 000,00	14 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	780 000,00	356 329,54	356 329,54
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	180 000,00	140 000,00	140 000,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	600 000,00	216 329,54	216 329,54
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	282 355,00	290 310,00	290 310,00
2128	Autres agencements et aménagements	14 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	31 000,00	30 000,00	30 000,00
2151	Réseaux de voirie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2152	Installations de voirie	66 000,00	31 000,00	31 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 300,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 500,00	41 500,00	41 500,00
2181	Installat° générales, agencements	2 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	48 700,00	106 060,00	106 060,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 500,00	9 800,00	9 800,00
2184	Mobilier	4 855,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	96 500,00	60 950,00	60 950,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 023 380,00	1 050 117,92	1 050 117,92
2313	Constructions	0,00	45 000,00	45 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 023 380,00	1 005 117,92	1 005 117,92
Total des dépenses d'équipement		2 127 595,00	1 736 757,46	1 736 757,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 900,00	2 900,00	2 900,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	2 900,00	2 900,00	2 900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 718 445,00	9 710 429,00	9 710 429,00
2731	Comptes de placement rémunérés	8 718 445,00	9 710 429,00	9 710 429,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		8 821 345,00	9 813 329,00	9 813 329,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 948 940,00	11 550 086,46	11 550 086,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	18 808,00	8 616,00	8 616,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	18 808,00	8 616,00	8 616,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 654,00	1 654,00	1 654,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	38,00	47,00	47,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	8 029,00	6 392,00	6 392,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	2 016,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	523,00	523,00	523,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 548,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		18 808,00	8 616,00	8 616,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 967 748,00	11 558 702,46	11 558 702,46

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	136 972,54
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 695 675,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	587 280,00	728 920,00	728 920,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	14 000,00	14 000,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	32 960,00	32 640,00	32 640,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	255 840,00	255 880,00	255 880,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	127 920,00	127 920,00
1323	Subv. non transf. Départements	298 480,00	298 480,00	298 480,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		587 280,00	728 920,00	728 920,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	44 750,00	194 445,00	194 445,00
10222	FCTVA	44 750,00	194 445,00	194 445,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 194 018,00	469 823,00	469 823,00
276351	Créance GFP de rattachement	1 194 018,00	469 823,00	469 823,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 238 768,00	664 268,00	664 268,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 826 048,00	1 393 188,00	1 393 188,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	6 209 080,00	7 373 896,00	7 373 896,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	352 531,00	365 443,00	365 443,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 457,00	5 486,00	5 486,00
28031	Frais d'études	698,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	23 144,00	22 821,00	22 821,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	129 264,00	146 012,00	146 012,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	104 458,00	104 458,00	104 458,00
28051	Concessions et droits similaires	8 411,00	13 851,00	13 851,00
28128	Autres aménagements de terrains	248,00	248,00	248,00
281318	Autres bâtiments publics	2 280,00	2 280,00	2 280,00
28135	Installations générales, agencements, ..	9 670,00	10 055,00	10 055,00
28152	Installations de voirie	9 606,00	4 984,00	4 984,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	9 304,00	8 996,00	8 996,00
28182	Matériel de transport	9 138,00	12 647,00	12 647,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 673,00	4 562,00	4 562,00
28184	Mobilier	11 273,00	8 191,00	8 191,00
28188	Autres immo. corporelles	18 907,00	20 852,00	20 852,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 561 611,00	7 739 339,00	7 739 339,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 561 611,00	7 739 339,00	7 739 339,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 387 659,00	9 132 527,00	9 132 527,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 563 148,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 695 675,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.